

“ ce qu’il y a c’est que mon portefeuille il est pas extensible ” : il y a et le pseudo-clivage

Marie-Noëlle Roubaud, Frédéric Sabio

► **To cite this version:**

Marie-Noëlle Roubaud, Frédéric Sabio. “ ce qu’il y a c’est que mon portefeuille il est pas extensible ” : il y a et le pseudo-clivage. Scolia, Université des sciences humaines Strasbourg, 2018, pp.43-67. hal-02135358

HAL Id: hal-02135358

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-02135358>

Submitted on 20 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SCOLIA

32 / 2018

Autour des pseudo-clivées

coordonné par Annie Kuyumcuyan

Présentation Annie KUYUMCUYAN.....	7
Examen d'une famille de constructions: les constructions identificatives Denis APOTHÉLOZ.....	13
« ce qu'il y a c'est que mon portefeuille il est pas extensible » : <i>il y a</i> et le pseudo-clivage Marie-Noëlle ROUBAUD & Frédéric SABIO	43
<i>La seule chose que je sais, c'est que je ne sais rien</i> : le N <i>chose</i> et les pseudo-clivées Céline BENNINGER.....	69
L'extension des pseudo-clivées Annie KUYUMCUYAN.....	95
L'emploi de <i>ce</i> dans les reprises de contenu propositionnel Claude MULLER.....	117
Varia La deixis en perspective Georges KLEIBER & Marcel VUILLAUME	141
Compte rendu Graham RANGER	175

PRIX: 16

Université
de Strasbourg



Autour des pseudo-clivées

32 SCOLIA



SCOLIA

revue de linguistique 32 / 2018

Autour des pseudo-clivées

coordonné par
Annie Kuyumcuyan

PRESSES UNIVERSITAIRES DE STRASBOURG

« ce qu'il y a c'est que mon portefeuille il est pas extensible » : *il y a* et le pseudo-clivage

Marie-Noëlle ROUBAUD

Aix-Marseille Université, ADEF
marie-noelle.roubaud@univ-amu.fr

Frédéric SABIO

Aix-Marseille Université, CNRS, LPL
frederic.sabio@univ-amu.fr

Introduction

Les pseudo-clivées sont décrites dans le modèle de l'*approche pronominale* comme un dispositif de la rection verbale, qui singularise l'un de ses éléments régis. Le verbe *y avoir* peut, comme l'ensemble des verbes recteurs du français, entrer dans des structures pseudo-clivées : *ce qu'il y a c'est* [...].

Cet article, fondé sur la description d'un corpus de 7 millions de mots écrits et oraux, recense l'ensemble des occurrences présentes pour ce verbe. L'analyse des données indique que *y avoir* possède des spécificités, qui nous amèneront à distinguer plusieurs types selon certaines propriétés syntaxiques, sémantiques et discursives.

1. Généralités sur les pseudo-clivées

Les pseudo-clivées sont décrites dans notre modèle comme un dispositif spécifique de la rection verbale. Cette notion désigne les « différents arrangements possibles entre le verbe recteur et ses éléments régis » (Blanche-Benveniste *et al.*, 1990: 290). Une étude

détaillée des constructions pseudo-clivées¹ (Roubaud, 2000) a mis en évidence le fonctionnement de ces structures à un double niveau : celui de la construction verbale (organisation microsyntactique) et celui de la réalisation de l'énoncé (organisation macrosyntaxique).

1.1. Analyse au niveau de la construction

Au niveau microsyntactique, une place de construction est annoncée en début de structure sous une forme peu spécifiée générique (au moyen d'une proforme de type *Ce Qu-*), créant ainsi une attente, une incomplétude référentielle (Apothélos & Roubaud, 2015). Cette place de construction sera réalisée lexicalement dans la seconde partie du dispositif, après *c'est*. Soit l'exemple :

- 1) *ce que je préfère c'est la glace à la vanille* (oral, Coral 22)

Le schéma suivant représente ce mouvement de spécification progressive d'une place de construction, qui va d'un élément peu spécifié générique (*Ce Qu-*) à un élément spécifié lexical :

A		c'est	B
Ce Qu-	+ Verbe	c'est	B
ce que	je préfère	c'est	la glace à la vanille
élément (- spécifié)			élément (+ spécifié)
Relation de spécification progressive			

Tableau 1. Schématisation des constructions pseudo-clivées

La dimension paradigmatique est centrale dans notre approche dans la mesure où l'on considère que la caractéristique majeure des éléments régis est qu'ils occupent une place à l'intérieur d'un paradigme ouvert par le verbe. En (1), *la glace à la vanille* est une des formes que peut revêtir l'objet de *préférer*. Sur cette place de construction, on pourrait avoir d'autres réalisations catégorielles :

ce que je préfère c'est	[la glace à la vanille] _{SN}
	[celle-là] _{pronom non clitique}
	[que tu viennes chez moi] _{Que-Construction}
	[manger des glaces] _{S infinitif}

Tableau 2. Réalisations catégorielles de l'objet de *préférer*

¹ Pour l'histoire de la terminologie, cf. Apothélos & Roubaud (2015).

1.2. Analyse au niveau de la réalisation de l'énoncé

Dans sa dimension macrosyntaxique, l'énoncé se compose de deux segments :

- 1a) [*ce que je préfère*]_{Pré-N} [*c'est la glace à la vanille*]_N
- a. *c'est la glace à la vanille* est le Noyau de l'énoncé, caractérisé par deux propriétés saillantes : il est doté d'une autonomie énonciative (présence d'une frontière prosodique conclusive en fin d'unité) et d'une autonomie modale (réalisation d'un acte illocutoire déclaratif) ;
 - b. *ce que je préfère* est un élément Pré-Noyau, qui ne pourrait pas former un énoncé autonome. Il porte un intonème continuatif et est dépourvu « de force illocutoire propre » (Cresti, 1999 : 178).

1.3. Description des grandes tendances

Étant donné que les ressources et les moyens informatiques permettent de consulter de grands corpus de genres variés, nous avons examiné, en 2017², un corpus de 2 850 000 mots répartis équitablement entre l'oral et l'écrit³. Nous y avons recueilli 291 pseudo-clivées à l'oral et 143 à l'écrit, soit un total de 434 occurrences. Ces nouvelles données confirment nos résultats antérieurs :

- la primauté des énoncés pseudo-clivés à l'oral (soit approximativement 2/3 à l'oral contre 1/3 à l'écrit) ;
- la fréquence des proformes en *ce qui* (53%) et *ce que* (46%) occupant une fonction de sujet et d'objet, dans des proportions comparables ;
- la marginalité des proformes à sémantisme individualisant, du type *celui qui* ou *celui que* (moins de 1%) ;
- la préférence, après *c'est*, d'un lexique verbal (62,5%), plutôt que nominal (31,5%) ; parmi les réalisations verbales, nous notons la

2 Qui a donné lieu à une communication orale lors d'une journée d'étude organisée par A. Kuyumcuyan à l'Université de Strasbourg.

3 Une partie du corpus Orfeo (Debaisieux, Dir.) a fourni les données orales (CFPP, Coralrom, CRFP et French Oral Narrative) et une partie du CERF (Veronis, Université d'Aix-Marseille) a fourni les données écrites (littérature, vie pratique, forums, presse, discours politiques).

fréquence remarquable des *Que*-Constructions (46,3 %) que nous désignerons désormais *Que*-C.;

- la prédominance de certains lexèmes verbaux. Apothéloz (2008) les range dans deux catégories principales : celle des verbes dénotant une attitude ou une évaluation (*ce que je voudrais, ce qu'il me faut, ce qui nous intéresse, ce que j'aimerais, ce qu'il y a d'irritant, ce que je sais, ce qui lui plaisait, ce qui compte, ce qui frappe*) et celle des verbes dénotant un acte de parole ou d'argumentation (*ce que je vous ai dit, ce qu'ils demandent, ce que je reprocherais, ce que je m'explique pas*).

Comme tout autre verbe recteur, *y avoir* est susceptible d'entrer dans une construction pseudo-clivée telle qu'elle vient d'être définie et illustrée. Cependant, on observe à propos de ce verbe plusieurs spécificités qui justifient qu'on lui réserve une étude particulière, ce que nous allons entreprendre, données à l'appui, dans la section qui suit.

2. Étude de *il y a*

Après un bref rappel du fonctionnement de ce verbe, nous examinerons son usage dans les pseudo-clivées et certaines structures apparentées.

2.1. *Il y a* : emplois recteur et non recteur

La forme *il y a* connaît un fonctionnement syntaxique complexe sur lequel nous n'avons pas l'ambition de revenir précisément ici ; nous rappellerons de manière succincte que dans certains de ses emplois non recteurs (cf. *infra*), ce verbe n'est pas susceptible d'entrer dans des tournures pseudo-clivées.

2.1.1. Emplois non recteurs

2.1.1.1. Dispositif restrictif

Nous désignons ainsi un dispositif de la rection proche du clivage, dans lequel l'un des éléments régis est isolé du reste de la construction. La forme *il y a* sert de support à l'adverbe restrictif *que*. Dans les exemples suivants, les éléments extraits sont en gras :

- 2) *il y a que ceux qui font rien qui se trompent pas* (oral, Corpaix)

- 3) *il y a que moi qui te pose des questions* (oral, Corpaix)
- 4) *il y a que quand tu es jeune que tu as vraiment besoin de pognon*
(oral, Corpaix)

Dans cet emploi, *il y a* est analysé comme un auxiliaire de dispositif⁴ qui ne possède en tant que tel aucune propriété rectionnelle. En effet, dans les exemples (2) à (4), les éléments *ceux qui font rien*, *moi* et *quand tu es jeune* sont respectivement sélectionnés par les verbes qui apparaissent en fin de structure : *se tromper*, *poser* et *avoir besoin*.

2.1.1.2. Structures en *il y a X qui*

D'assez nombreuses études décrivent *il y a* comme introduisant une relative dite «prédicative» (Rothenberg, 1979; Lagae & Rouget, 1998) dans des exemples comme :

- 5) *il y a tout un tas de mots qui euh qu'on ne connaît pas* (oral, Corpaix)
- 6) *il y a des accents qui sont sympa + un accent italien c- c'est joli quoi* (oral, Corpaix)
- 7) *il y a des gens qui ne peuvent parler que patois* (oral, Corpaix)

Parmi les particularités de cet emploi, il est généralement fait état du caractère obligatoire de la relative et de l'impossibilité de pronominaliser le SN : les énoncés ci-dessus ne se laissent effectivement pas réduire à *il y en a*.

La possibilité de décrire ces constructions comme un type de dispositif de la rection a également été évoquée, notamment dans le dictionnaire de valence Proton (Van den Eynde & Mertens, 2003) et les travaux de Conti (2017). Quelle que soit l'analyse retenue, nous considérons que *il y a* ne constitue pas ici un verbe recteur mais «semble asserter la relation établie dans le domaine du deuxième verbe» (Blanche-Benveniste, 1982 : 97).

2.1.1.3. *Il y a* prépositionnel à valeur temporelle

Cet emploi, de type prépositionnel, peut être illustré par :

- 8) *sa femme est morte il y a quelques mois* (oral, Corpaix)
- 9) *il y a pas si longtemps que ça les les trois quarts des habitants de mon village ils par- ils ils étaient agriculteurs* (oral, Corpaix)

4 Comme le serait *c'est* dans le clivage ou le pseudo-clivage.

2.1.1.4. Synthèse

Pour résumer, nous observons que dans ces trois emplois, *y avoir* n'a pas le statut d'un verbe recteur: soit il constitue un auxiliaire de dispositif (cf. *supra*: 2.1.1.1. & 2.1.1.2.), soit il s'apparente à une préposition (cf. *supra*: 2.1.1.3.). Pour cette raison, il n'est pas susceptible d'entrer dans des formes de pseudo-clivage:

2a) **ce qu'il y a c'est ceux qui font rien qui se trompent pas*

5a) **ce qu'il y a c'est tout un tas de mots qu'on ne connaît pas*

8a) **ce qu'il y a c'est quelques mois*

En conséquence, ces trois fonctionnements ne seront pas pris en considération dans la suite de l'article. On s'intéressera en revanche aux usages dans lesquels *y avoir*, dans un emploi souvent qualifié d'« existentiel » ou de « locatif », fonctionne comme un verbe recteur admettant dans sa valence un élément de type Objet.

2.1.2. *Il y a* comme verbe recteur

Dans les exemples (10) à (12), *il y a* est un verbe recteur:

10) *il y a quand même eu des réformes* (oral, Corpaix)

11) *il y a une différence entre le sicilien et l'italien* (oral, Corpaix)

12) *il y a ceux qui vont parler un français assez moyen il y a ceux qui vont parler un français déjà un peu plus élaboré et puis il y a ceux qui vont parler un français d- assez littéraire* (oral, Corpaix)

Dans cet emploi, la réalisation de la fonction objet se fait majoritairement par un SN (Tamine-Gardes, 1986: 34). Dans un corpus de 3 800 occurrences orales et écrites, Bichard (1999: 49) relève en effet comme objet de *y avoir* 70 % de SN et 26 % de formes pronominales. À propos de ces dernières, la seule forme clitique susceptible de réaliser la place de l'objet est *en* (*il y en a*), éventuellement accompagnée d'un morphème quantifieur (*il y en a deux/plusieurs/combien*). Les autres pronoms envisageables sont exclusivement non clitiques: *il y a moi/elles/ça/quoi/qui...*

Dans cet usage recteur, on peut imaginer que *il y a* fournira des occurrences de structures pseudo-clivées. La vérification sera entreprise plus bas, après une rapide présentation de notre corpus d'étude.

2.2. *Il y a* et le pseudo-clivage

2.2.1. Le corpus

Par rapport à la recherche de 2017 sur les pseudo-clivées (cf. 1.3.), le corpus a encore été augmenté de nouvelles données orales et écrites extraites de la base Orfeo et relevant de genres variés. Les formes en *ce qu'il y a/avait/a eu* se répartissent ainsi :

Corpus	Nombre de mots	Total des occurrences
Oral	3 921 912	68
Écrit	3 013 515	3
Total	6 935 427	71

Tableau 3. Répartition des formes en *ce qu'il y a*

Le tableau indique que sur un corpus d'environ 7 millions de mots, *y avoir* n'apparaît que dans 71 occurrences. Les formes orales prédominent avec 68 occurrences, alors que les formes écrites demeurent marginales (3 occurrences).

On relève peu de variations temporelles sur le verbe. Le présent domine dans 89% des cas :

	Oral	Écrit	Total des occurrences	Pourcentage
<i>ce qu'il y a</i>	61	2	63	89%
<i>ce qu'il y avait</i>	5	1	6	8%
<i>ce qu'il y a eu</i>	2	0	2	3%

Tableau 4. Variations de temps sur *y avoir*

2.2.2. Premières réflexions sur les formes attestées

Un fait absolument remarquable est que les réalisations nominales ou pronominales de l'objet de *y avoir*, qu'on a décrites *supra* comme les plus fréquentes, sont absentes de notre corpus de 7 millions de mots. En effet, nous n'avons pas relevé de pseudo-clivées bâties sur des exemples tels que ceux donnés plus haut, bien que l'intuition puisse les faire considérer comme possibles⁵ :

10a) *ce qu'il y a quand même eu c'est des réformes*

11a) *ce qu'il y a c'est une différence entre le sicilien et l'italien*

5 On n'a pas non plus trouvé d'occurrence avec d'autres proformes que *ce (celui/celle qu'il y a c'est...)*.

12a) *ce qu'il y a c'est ceux qui vont parler un français assez moyen*

Dans l'ensemble du corpus, le lexique réalisé en fin de construction est de type *Que-C*. Un examen détaillé des structures rencontrées permet de distinguer 4 configurations principales, en fonction de la présence ou l'absence des formes suivantes : élément adjectival, *c'est* de dispositif, morphème *que*. Les tournures attestées sont les suivantes⁶ :

Types	A		c'est	B		Total des occ.	Pourcentage
Type 1	ce qu'il y a		c'est	que	[CV]	40	56%
Type 2	ce qu'il y a	de + adjectif ⁷	c'est	que	[CV]	17 ⁸	24%
Type 3	ce qu'il y a		c'est		[CV]	3	4%
Type 4	ce qu'il y a				[CV]	11	16%

Tableau 5. Structure des constructions en *ce qu'il y a*

Voici quelques illustrations des quatre types dégagés. La suite de l'article nous permettra d'approfondir leur description syntaxique :

Type 1

13) L2: *eh ce qu'il y a c'est que mon portefeuille il est pas*

L1: *ah votre portefeuille monsieur attendez*

L2: *il est pas extensible hein* (oral, Corpaix, 46)

14) *ce qu'il y a c'est que Bertrand traite de sujets typiquement romantiques entre guillemets* (oral, Corpaix, 59)

Type 2

15) *ce qu'il y a de bien dans les dans les expositions + c'est que tu rencontres toujours des gens + sensibles + hyper-sensibles* (oral, CRFP, 66)

16) *Mais ce qu'il y avait d'étonnant dans cet arc-en-ciel, c'est qu'il possédait une huitième couleur, la couleur noire.* (écrit, CERF-Litt, 70)

Type 3

17) *et même moi ce qu'il y a c'est comme j'étais ici avant j'avais déjà /des, Ø/ amis à l'extérieur* (oral, Corpaix, 47)

6 La mention *ce qu'il y a* prendra désormais en compte les variations de temps (*y avait, y a eu*).

7 L'adverbe *bien* entre aussi dans ces structures (cf. *infra*).

8 Les trois énoncés de l'écrit sont du type *ce qu'il y a de + adjectif c'est que*.

Type 4

- 18) *ben ce qu'il y a quand à partir de trois ans on est placé en maternelle on est plus souvent à l'école qu'avec ses parents* (oral, Corpaix, 34)
- 19) *et ap- ce qu'il y a aussi pour le pour le + pour la chandeleur on faisait des crêpes euh pour euh on faisait des beignets* (oral, Corpaix, 37)

3. Analyse des 4 types

Nous analysons à présent chacun de ces 4 types afin de savoir si l'analyse par pseudo-clivage peut s'appliquer dans tous les cas.

3.1. Type 1 : *ce qu'il y a c'est que*

Ce type, uniquement attesté à l'oral, est de très loin le mieux représenté dans notre corpus, totalisant 56% de l'ensemble des occurrences (exemples 13 & 14).

Le caractère pseudo-clivé de ces séquences ne peut être tenu pour acquis, en raison de la présence de la *Que-C.*, qui complique singulièrement la description syntaxique; en effet, lorsqu'il est suivi d'une *Que-C.*, le verbe *y avoir* acquiert des caractéristiques remarquables par rapport à son usage usuel avec objet nominal (ou pronominal), tel qu'il a été illustré plus haut (2.1.2.). Voici quelques caractéristiques particulièrement saillantes.

3.1.1. Orientation sémantique

Dans ce type de structure, *ce qu'il y a* introduit dans le discours un événement ou un fait, développé sous la forme d'une *Que-C.* Le verbe *se passer* (bien moins représenté dans notre corpus) aurait un fonctionnement assez comparable dans:

- 20) *ce qui se passe c'est que l'indépendance qu'ils revendiquent elle est surtout euh elle est surtout conservatrice* (oral, Corpaix, 4)
- 21) *ce qui se passe maintenant c'est qu'on s'est rendu compte enfin et vous l'avez fait remonter par différentes voies qu'il y avait un empilement qu'il y avait euh toute une série de choses qui n'allaient pas* (oral, Husi 26, 10)

D'après Hopper & Thompson (2008: 104), qui étudient des constructions équivalentes en anglais, le verbe *happen* a le même type de fonctionnement: lorsqu'il est utilisé dans des structures comme *what happens is*, il contribue selon eux à classer le discours subséquent en tant qu'événement, en le présentant comme une série d'actions, de faits ou de situations.

Il est intéressant de noter que, de façon nettement majoritaire (quoique non absolue), l'emploi de *il y a* accompagné d'une *Que-C.* paraît introduire dans la trame narrative ou argumentative un «fait perturbateur» ou une «complication». Une telle orientation sémantique permet souvent de gloser *ce qu'il y a c'est que* par *le problème c'est que*.

Par exemple, dans les trois extraits oraux suivants, *il y a* vient introduire un élément manifestement négatif. En (22), le locuteur mentionne l'inefficacité de certains entretiens psychologiques; en (23), il indique que l'intérêt de la ville de Cannes est limité par la trop courte durée de la saison touristique; en (24), il regrette que les plages méditerranéennes ne soient pas un lieu propice à la pratique de la pétanque:

22) *voilà il fallait le calmer ouais ce qu'il y a c'est que là euh les les entretiens psychologiques ne viennent pas lui apporter de réponse dans un premier temps donc ça le frustre beaucoup* (oral, Tufts, 27)

23) *nous /on, O/ où on s'éclate c'est à Cannes + on préfère Cannes à tout on préf- quand on est au bord de la mer au soleil on est plus on est /trop, plus/ contentes ce qu'il y a c'est que euh Cannes c'est sympa de je sais pas moi + mars avril jusqu'à septembre + après bon c'est un peu gavant parce qu'il y a moins de monde c'est moins rigolo* (oral, Corpaix, 41)

24) *non ce qu'il y a c'est que non quand on joue par exemple au bord de l'Atlantique quand la mer se retire ça laisse un sable assez dur des fois bien lisse et dur et là il y a des souvent des gens qui jouent là en Méditerranée on peut pas on joue pas à la plage à la pétanque en Méditerranée* (oral, CRFP, 67)

3.1.2. Alternance entre plusieurs dispositifs de la rection

On sait que, toutes choses étant égales par ailleurs, les éléments régis par un verbe ont, entre autres propriétés, celle de pouvoir entrer dans une pluralité de dispositifs: ce serait le cas pour une pseudo-

clivée canonique comme *ce que j'aime c'est la glace à la vanille*, qui se réaliserait aisément sous forme clivée (*c'est la glace à la vanille que j'aime*), restrictive (*il n'y a que la glace à la vanille que j'aime*) ou « directe » (*j'aime la glace à la vanille*). L'observation d'alternances de ce type est importante dans notre cadre descriptif car elle contribue à montrer que la séquence ainsi singularisée est bien sous la dépendance syntaxique du verbe.

La possibilité de pareilles alternances est davantage problématique pour le cas des séquences en *ce qu'il y a c'est que*.

- L'impossibilité du clivage est absolue; il n'est pas envisageable de passer de (25) à (25a):

25) *ce qu'il y a c'est que le bureau en face est fermé* (oral, Fleuron, 2)

25a) **c'est que le bureau en face est fermé qu'il y a*

Cette difficulté est sans doute à rattacher à une contrainte plus générale, liée au fait que les *Que-C.* se clivent difficilement, et ce, quel que soit le verbe recteur considéré; on refuserait de la même manière:

26) **c'est que le bureau en face est fermé qu'il m'a indiqué / qu'il m'a assuré*

- Quant à la possibilité d'une réalisation directe, elle est assez délicate à établir et nous retiendra plus longuement. Toute la question est de savoir si les structures en *ce qu'il y a c'est que* peuvent être reliées à une version telle que:

25b) *il y a que le bureau en face est fermé*

13a) *il y a que mon portefeuille il est pas extensible*

14a) *il y a que Bertrand traite de sujets typiquement romantiques entre guillemets*

Comme on le conçoit aisément face à de tels exemples, la question des données est ici posée.

Ces formes, quoiqu'occasionnelles, sont parfois mentionnées par les linguistes, mais le plus souvent de façon assez allusive et peu documentée. Grevisse (1991 : 1189), citant quelques exemples littéraires attestés, indique qu'elles apparaissent en reprise de *il y a* « construit antérieurement avec un nom ou un pronom ». Tamine-Gardes (1986 : 34-35) relève, à propos de la catégorie grammaticale susceptible de suivre *il y a* : « La complétive n'est pratiquement utilisée qu'en réponse à une question, dans le dialogue : 'Qu'est-ce qu'il y a pour que vous vous agitez ainsi? - Il y a que nous sommes fatigués' ». Chevalier (1969 : 87)

cite l'exemple: *Qu'est-ce qu'il y a? – Il y a que tous les gens d'ici sont faux*. Muller (1999⁹) note l'existence d'exemples du type: *Il y a que le facteur a livré un colis* en réponse à *Qu'y a-t-il?*. Le Goffic (1993: 251) indique qu'on rencontre des complétives à l'indicatif «après des verbes qui marquent l'existence d'un fait (*il y a*)» et fournit l'exemple *Qu'est-ce qu'il y a? – Il y a que tout va mal!*. Attal (1994) mentionne brièvement les tournures en *il y a que [...], la réalité est que [...]*. Blanche-Benveniste & Willems (2007: 223) envisagent un exemple comme *il y a qu'il est fâché*.

Mais le plus souvent, ces structures ne sont même pas évoquées: c'est le cas de la grammaire de Chevalier *et al.* (1988), du dictionnaire de valence Proton (Van den Eynde & Mertens, 1983) ou de Bichard (1999).

Afin de dépasser la simple citation d'exemples de grammaire, nous nous sommes demandé si ces formes étaient attestées à l'oral et à l'écrit. En voici trois illustrations:

- 27) *nous ça pourrait presque être un truc euh effectivement complètement bas le type rentre à l'intérieur et puis il a euh tout en fait accroché euh en partie haute et tu vois une transparence totale sur le bar [...] moi il y a que mon escalier là je vais avoir du mal à le caser mais on va voir* (oral, Clapi, réunion entre plusieurs architectes)
- 28) — *Qu'est-ce qu'il y a donc, Père Gaucher? demanda le prier, qui se doutait bien un peu de ce qu'il y avait.*
— *Ce qu'il y a, Monseigneur? Il y a que je suis en train de me préparer une belle éternité de flammes et de coups de fourche... Il y a que je bois, que je bois comme un misérable...* (écrit, Daudet, *L'Élixir du Révérend Père Gaucher*, 1887)
- 29) *Montalbetti prend le temps d'être cafard ou goéland, lance des pistes qui se perdent, se concentre sur une partie de ping-pong plutôt que de faire avancer son intrigue. Mais il y a que l'intrigue n'est pas celle qu'on croit;* (écrit, Web¹⁰).

La recherche sur corpus confirme la rareté de ces structures (les deux derniers exemples ci-dessus ont été trouvés à l'extérieur de notre corpus d'étude). Mais beaucoup moins rares semblent celles qui font

9 Version en ligne non paginée.

10 Critique du livre *Plus rien que les vagues et le vent*, de Christine Montalbetti; <http://www.pol-éditeur.com/index.php?spec=livre&ISBN=978-2-8180-2115-6>, consulté le 15/01/2018.

usage d'un adverbe paradigmatissant comme *juste* ou *seulement* (*il y a juste que, il y a seulement que*) :

- 30) *Mais je vous le dis, c'est comme un couple. Il faut laisser aussi du temps pour qu'on arrive peut-être à se reconnecter. Voilà, il n'y a pas de problème vraiment. Il y a juste que trente ans d'amitié, c'est pas évident parfois.* (écrit, Web¹¹)
- 31) *Il n'y a pas de social-libéralisme parce que le libéralisme est le contraire du socialisme. Il y a seulement que le socialisme ne marche pas, qu'il détruit tout ce qu'il touche, et qu'il doit donc s'arrêter, laisser des espaces de liberté. Le libre-échange en est un.* (écrit, Web¹²)

Même si une étude précise reste nécessaire, ces données suggèrent que la réversibilité entre *il y a que* et *ce qu'il y a c'est que* doit être envisagée comme possible. Ainsi, (28) pourrait être mis en relation avec la pseudo-clivée correspondante :

- 28a) *Ce qu'il y a c'est que suis en train de me préparer une belle éternité de flammes et de coups de fourche...*

Ces derniers exemples attestent d'ailleurs que le même sémantisme négatif paraît affecter la réalisation directe et la pseudo-clivée. Il n'en demeure pas moins que la forme pseudo-clivée (*ce qu'il y a c'est que*) apparaît bien mieux attestée que la forme directe correspondante (*il y a que*), ce qui est original par rapport aux autres verbes recteurs.

3.1.3. Modalités négative et interrogative

Employé avec une *Que-C.*, *il y a* refuse la modalité négative :

- 25) *ce qu'il y a c'est que le bureau en face est fermé* (oral, Fleuron, 2)
- 25c) **ce qu'il n'y a pas c'est que le bureau d'en face est fermé*

De même, l'emploi de la forme interrogative semble inusité :

- 14) *ce qu'il y a c'est que Bertrand traite de sujets typiquement romantiques entre guillemets* (oral, Corpaix, 59)

11 *Voici*, publié le 16-02-2015; article sur les relations amicales entre les comédiens Bernard Campan et Didier Bourdon <http://www.voici.fr/news-people/actu-people/bernard-campan-fache-avec-didier-bourdon-il-repond-553518>, consulté le 15/01/2018.

12 *Le Figaro*, courrier des lecteurs; <http://www.lefigaro.fr/vox/economie/2015/04/29/31007-20150429ARTFIG00395-eric-zemmour-le-social-liberalisme-voila-l-ennemi.php>, consulté le 15/01/2018.

14b) **est-ce que ce qu'il y a c'est que Bertrand traite de sujets typiquement romantiques?*

On rencontrerait les mêmes difficultés avec les formes directes:

27) *moi il y a que mon escalier là je vais avoir du mal à le caser*

27a) **moi il n'y a pas que mon escalier là je vais avoir du mal à le caser*

27b) **moi est-ce qu'il y a que mon escalier je vais avoir du mal à le caser*

Cette contrainte est remarquable car, lorsqu'il construit un SN, *y avoir* peut apparaître à la forme négative: comme l'indique Chevalier (1969: 85), ce verbe « atteste l'existence ou la non-existence d'un phénomène ».

De même avec un SN, il accepte la forme interrogative:

11) *il y a une différence entre le sicilien et l'italien* (oral, Corpaix)

11a) *il n'y a pas de différence entre le sicilien et l'italien*

11b) *est-ce qu'il y a une différence entre le sicilien et l'italien?*

Ces restrictions vis-à-vis de la négation sont particulièrement intéressantes à observer lorsque les constructions en *Que-C.* et en SN sont employées successivement dans le même énoncé, sous la forme *ce qu'il y a c'est qu'il y a + SN*:

32) *mais ce qu'il y a c'est qu'il y a pas mal de démissions* (oral, Tcof, 10)

33) *ce qu'il y a eu avec les voitures c'est que il y a eu un parking enfin des parkings souterrains de complètement inondés* (oral, Tcof, 13)

34) *ce qu'il y a c'est qu'il y a une clientèle quand même qui est assez fidèle* (oral, Corpaix, 51)

35) *ce qu'il y a aussi c'est que il y a il y a des bouteilles qui ont qui ont une histoire* (oral, Corpaix, 55)

On relève que sur les deux réalisations successives de *il y a*, seule la seconde, avec rectification nominale, serait susceptible d'être à la forme négative¹³:

32a) *mais ce qu'il y a c'est qu'il n'y a pas eu de démissions*

13 Notre corpus ne comprend pas de structure semblable. Mais des forums de discussion sur le Net offrent des exemples comme: *je comprends ton raisonnement mais ce qu'il y a c'est qu'il n'y a pas vraiment de preuve*; *Ce qu'il y a, c'est qu'il n'y a pas une réelle volonté politique mais rien que des discours qui sont brandis*.

L'impossibilité de nier ou d'interroger *y avoir* lorsqu'il construit une *Que-C.* indique qu'on a affaire à un type valenciel particulièrement « affaibli ».

3.1.4. Place dans le texte

Contrairement à son emploi existentiel / locatif, le type événementiel en *il y a que* ou *ce qu'il y a c'est que* ne semble pas pouvoir être produit en tout début d'interaction. Il doit nécessairement :

- soit être situé dans une paire adjacente de type Question/Réponse. C'est le cas des structures en *il y a que* qui, au vu des quelques exemples recensés (cf. supra), semblent se réaliser selon le schéma *Qu'est-ce qu'il y a ? – Il y a que [...]* ;
- soit, comme nous l'avons souligné ci-dessus, s'inscrire dans une trame argumentative ou narrative, à l'intérieur de laquelle *il y a* vient introduire une sorte de fait perturbateur.

En ce qui concerne les pseudo-clivées, on relève que la séquence discursive qui suit *ce qu'il y a c'est* + *Que-C.* présente une élaboration au niveau de l'argumentation ou de l'explicitation ; la présence de connecteurs tels que *parce que* (36), *c'est-à-dire* (37) ou *donc* (38) en témoigne :

36) L1 : *vous il y a il y a que des étudiants ou*

L2 : *ouais ouais il y a que des étudiants ouais généralement c'est tous des étudiants tu vois*

L1 : *tous des étudiants*

L2 : *ouais mais ce qu'il y a c'est qu'il y a pas mal de démissions parce que il y a un moment tu vois c'est tellement speed et on t'en demande tellement trop que il y en a ils craquent et au bout de un mois ils démissionnent et il y en a c'est au bout de deux semaines tu vois ils ont même pas fini leur machin leur euh*

L1 : *hum stage* (oral, Tcof, 10)

37) *non ce qu'il y a c'est que + la Corse + c'est une île qui marche + environ six mois + six mois sur douze c'est-à-dire qu'il y a que la période touristique il y a très peu de gens qui vont en Corse l'hiver + et alors + la Corse a deux visages celle /ce, ce-/ celui de l'été celui d'hiver + en été il y a énormément de monde* (oral, Corpaix, 52)

38) *voilà il fallait le calmer ouais ce qu'il y a c'est que là euh les les entretiens psychologiques ne viennent pas lui apporter de réponse dans un premier temps donc ça le frustre beaucoup et là suite à*

l'entretien qu'il avait eu avec moi où j'avais donné un temps très précis qu'il a eu du mal à tenir déjà ça l'a vraiment frustré déjà dans un premier temps donc je pense que si c'est pour ça qu'il est revenu le lendemain et euh il voulait des réponses (oral, Tufs, 27)

Cette construction en *ce qu'il y a c'est que* peut même ouvrir sur un véritable récit :

39) L1: *est-ce est-ce qu'il y en avait qui volaient par exemple des voitures ou quoi*

L2: *ah je sais pas j'en ai pas vu mais à ce qui se p- euh ce qui ce qu'il y a eu avec les voitures c'est que il y a eu un parking enfin des parkings souterrains de complètement inondés tu t'imagines c'était sous le sol donc l'eau s'est engouffrée là-dedans et des pff des centaines de voitures foutues quoi et ces voitures ont été délogées petit à petit des grues sortaient les voitures et toutes ces voitures bon elles marchaient plus hein bien sûr elles étaient mis sur une grande esplanade (oral, Tcof, 13)*

3.1.5. Synthèse

Nous voudrions insister sur le fait que lorsque le verbe *y avoir* régit une *Que-C.*, la structure acquiert des propriétés qui la distinguent nettement du *il y a* existentiel / locatif régissant un SN. La distinction touche à plusieurs domaines de l'organisation langagière: syntaxe (réalisation invariable dans la catégorie *Que-C.*, contraintes sur les modalités négative et interrogative), sémantique (valeur événementielle, orientation sémantique négative) et organisation discursive (structure devant être située à l'intérieur de l'interaction ou de la trame textuelle).

Nous avons également montré que ces caractéristiques se retrouvent de manière assez similaire pour la forme sans pseudo-clivage *il y a + Que-C.* En vertu de cette proximité de fonctionnement, nous avons proposé de considérer la forme directe (*il y a que*) et pseudo-clivée (*ce qu'il y a c'est que*) comme deux réalisations différentes d'un type valenciel spécifique du verbe *y avoir*, qui apparaît particulièrement «affaibli» au plan de ses propriétés syntaxiques et spécifique au plan de ses effets sémantico-discursifs.

3.2. Type 2: *ce qu'il y a de ADJ c'est que*

Sur un total de 71 occurrences (cf. Tableau 5, exemples 15 & 16), le corpus compte 17 structures faisant apparaître un adjectif, soit presque un quart des exemples. Les 3 exemples écrits (les seuls de notre corpus) entrent dans ce type. Voici un relevé des lexèmes, comptant 1 seule occurrence pour les adjectifs et 6 pour l'adverbe *bien*:

adjectifs	nombre d'occ.	adjectifs	nombre d'occ.
amusant	1	étonnant	1
beau	1	fabuleux	1
bien	6	interactif	1
bizarre	1	intéressant	1
con	1	terrible	1
curieux	1	vital	1

Tableau 6. Liste des lexèmes entrant dans la structure en *ce qu'il y a de ADJ*

3.2.1. Orientation sémantique

Le type 2 est apparenté aux pseudo-clivées dotées d'un effet évaluatif (Roubaud, 2000 : 219-221), que celui-ci soit porté par l'adjectif (*ce qui est intéressant / énervant / étonnant [...] c'est que [...]*) ou par le verbe (*ce qui m'intéresse / m'énerve / m'étonne [...] c'est que [...]*). Cette classe de verbes évaluatifs est très représentée dans la construction pseudo-clivée. On retrouve d'ailleurs dans notre corpus certains lexèmes déjà mis en évidence pour leur fréquence: *intéressant, bien, amusant, bizarre* (Roubaud, 2000 : 195).

Cette structure peut être orientée vers une évaluation négative avec des adjectifs comme *bizarre, con, curieux, terrible, vital*:

- 40) *ce qu'il y a de con avec ce truc c'est qu'on peut pas raconter des histoires gestuelles* (oral, Corpaix, 49)
- 41) *ouais oui mais ce qu'il y a de terrible c'est que quand on sollicite les interventions vraiment de très loin les dossiers sont pas connus alors on te demande toujours des délais pour prendre connaissance des dossiers* (oral, Tufs, 26)

Elle peut être orientée vers une évaluation positive avec des adjectifs comme *amusant, beau, bien, étonnant, fabuleux, intéressant*:

- 42) *et ce qu'il y a de bien c'est que c'est + pas du tout monotone parce que + en fait comme on est obligé de de mettre plusieurs objets*

en route euh on (n')est pas lassé d'un objet quoi + ce qu'il y a de bien c'est que c'est pas un un travail + de série non plus c'est vrai qu'il est rare d'avoir euh plusieurs choses pareilles à faire quoi (oral, CRFP, 64-65)

- 16) *Mais ce qu'il y avait d'étonnant dans cet arc-en-ciel, c'est qu'il possédait une huitième couleur, la couleur noire.* (écrit, CERF-Litt, 70)

À la différence des structures de type 1, où *y avoir* rapportait un événement ou un fait (cf. *supra*), c'est ici l'adjectif qui porte le sens et oriente la lecture vers une évaluation.

3.2.2. Propriétés syntaxiques

Dans notre corpus, tous les exemples du type 2 réalisent une *Que-C*. Voici quelques particularités syntaxiques :

- La *Que-C*. se prête à certaines formes de pronominalisation, ce qui est caractéristique des éléments régis :

- 43) *ce qu'il y a de bien c'est qu'on fait jamais la même chose* (oral, Corpaix, 36)
ce qu'il y a de bien c'est quoi / ça
qu'est-ce qu'il y a de bien ?

D'autres catégories de réalisation sont possibles, comme dans cet exemple où apparaissent successivement deux SN (introduits par *le fait*) et une *Que-C*. :

- 44) *ce qu'il y a d'interactif, dans Internet, ce n'est pas tant le fait de pouvoir échanger (et donc "d'influer sur l'émetteur" diraient les analystes à l'ancienne mode). Ce n'est même pas le fait de pouvoir soi-même se transformer en émetteur. C'est que cela transforme chaque ancien abonné de journal, auditeur, ou téléspectateur en chercheur actif d'information.* (écrit, CERF-FORM, 71)

On trouve également (ailleurs que dans notre corpus d'étude) des syntagmes infinitifs :

- 45) *donc en fait ce qu'il y a d'important c'est de s'occuper des élevages de la région + des approvisionnements hein* (oral, Roubaud, Corpus 2000)
- 46) *moi je pense que ce qui serait bien c'est de l'avoir pour la fin de la semaine* (oral, Roubaud, Corpus 2017)

Ce paradigme de formes après *c'est* atteste que dans ce type 2, l'évaluation est susceptible de porter aussi bien sur des événements

que sur des entités, contrairement au type événementiel qui se réalise invariablement avec une *Que-C*. En effet, l'exemple suivant en *ce qu'il y a c'est que* est impossible avec une séquence infinitive :

47) *ce qu'il y a c'est qu'ils vont me chercher mes médicaments quand eux quand le docteur est venu* (oral, tufs, 32)
 **ce qu'il y a c'est d'aller me chercher mes médicaments [...]*

- La réalisation dans un dispositif direct est exclue, ce qui n'était pas le cas pour le type 1 (cf. *supra*):

15) *ce qu'il y a de bien dans les dans les expositions + c'est que tu rencontres toujours des gens + sensibles + hyper-sensibles* (oral, CRFP, 66)
 **il y a de bien que tu rencontres toujours des gens + sensibles + hyper-sensibles*
 **il y a que tu rencontres toujours des gens + sensibles + hyper-sensibles de bien*

- Comme pour le type 1, il serait impossible de nier ou d'interroger le verbe:

48) *et euh ce qu'il y a de curieux c'est que euh mon é- mon mon épouse actuelle c'est-à-dire Jacqueline Delle-Piane a été la seule qui a été acceptée par lui* (oral, CRFP, 63)
 **ce qu'il n'y a pas de curieux c'est que [...]*
 **est-ce que ce qu'il y a de curieux c'est que [...]*

3.2.3. Observations sur les usages de *y avoir* et *être*

Le verbe *être* est lui aussi susceptible d'apparaître dans des structures évaluatives avec adjectif. Les formes en *ce qui est ADJ*¹⁴ sont, dans les corpus, majoritaires par rapport à celles en *ce qu'il y a de ADJ*:

49) *et ce qui est étonn- étonnant c'est que elle a quasiment pas bougé en fait* (oral, Roubaud, Corpus 2017)

La moindre disponibilité de *y avoir* par rapport à *être* trouve une illustration dans nos données. Dans les exemples suivants, les deux verbes se cumulent dans le même paradigme, comme le montrent les mises en grille :

14 En français parlé, *il y a* est trois fois moins fréquent que *c'est* (Blanche-Benveniste, 2010a: 133). Les recherches sur corpus pour les pseudo-clivées avec adjectif vont dans ce sens que ce soit en 2000 ou en 2017.

- 50) *ce qu'il y a ce qui est intéressant en France c'est qu'en en changeant de région on on change un peu de culture* (oral, Tufts, 17)

ce qu'il y a			
ce qui est	intéressant	en France	c'est que [...]

Tableau 7. Mise en grille de l'exemple avec *intéressant*

- 51) *non par contre ouais ce qu'il y avait de d'assez euh ce qui était bizarre c'est que donc elle était avec quelqu'un et moi ça me posait à la fois un problème moral puisque bé j'étais amoureuse d'une fille qui était déjà prise donc* (oral, Coral, 62)

ce qu'il y avait	de d'assez	euh	
ce qui était		bizarre	c'est que [...]

Tableau 8. Mise en grille de l'exemple avec *bizarre*

Dans les deux cas, le locuteur initie une construction en *ce qu'il y a*, puis l'abandonne au profit de *ce qui est*.

Une autre manifestation de la plus grande régularité des pseudo-clivées en *ce qui est ADJ* est leur possibilité d'apparaître, dans la langue élaborée, en dispositif direct (ce qui serait impossible avec *y avoir de ADJ*):

- 52) *Or ce qui est inadmissible, impensable, c'est bien que ces « grosses boites », pour reprendre ton expression, se croient au-dessus des lois (et pas dans ce seul domaine d'ailleurs).* (écrit, Roubaud, Corpus 2017)
- 52a) *Que ces grosses boites se croient au-dessus des lois est inadmissible, impensable.*

3.2.4. Synthèse

Par rapport à *ce qu'il y a c'est*, une contrainte syntaxique pèse sur *y avoir de ADJ*: l'alternance avec le dispositif direct lui est refusée mais une liberté lui est offerte par la possibilité de réaliser tout un paradigme de formes, à la différence du type 1 qui ne régit qu'une *Que-C*.

Les structures du type 2 appartiennent à la même famille que les autres pseudo-clivées à lexique évaluatif (*ce qu'il y a d'intéressant / ce qui m'intéresse*). Mais l'emploi de *y avoir de ADJ* (*ce qu'il y a d'intéressant*)

est marginal par rapport à l'emploi de *être ADJ* (*ce qui est intéressant*), plus attesté dans les corpus oraux et écrits.

3.3. Types 3-4: fonctionnement macrosyntaxique

Comme l'indique le tableau 5, les deux configurations restant à décrire (types 3 et 4) se caractérisent avant tout par l'absence de certains morphèmes (*c'est*, *que*) présents dans les deux précédents types; par exemple :

53) *ce qu'il y a aussi c'est la grosse femme que tu peux voir là + en fait c'est une bouteille de parfum* (oral, Corpaix, 23)

18) *ben ce qu'il y a quand à partir de trois ans on est placé en maternelle on est plus souvent à l'école qu'avec ses parents* (oral, Corpaix, 34)

Sur le plan sémantico-pragmatique, ces énoncés s'apparentent aux pseudo-clivées; comme l'a montré Apothéloz (2008), l'ensemble des quatre types dégagés dans cet article pourraient être conjointement décrits comme des constructions identificatives: «La prédication d'identification est l'élément central de ces séquences. Elle permet de regrouper des configurations discursives très diverses sur le plan de la syntaxe, dont les pseudo-clivées stricto sensu ne sont qu'un cas particulier» (p. 3 de la version en ligne). L'auteur insiste sur la différence entre le segment gauche et le segment droit quant à l'identification du référent: «l'expression du segment gauche ne donne du référent qu'une description, un simple signalement, mais sans que celui-ci soit unifié à un référent effectivement repéré». Alors que «[l]e segment droit a pour effet de saturer pragmatiquement cette simple description en l'unifiant à un référent repéré spatio-temporellement» (p. 5 de la version en ligne).

Même si on peut rapprocher ces diverses configurations discursives, il nous paraît utile de traiter les types 3 et 4 de manière indépendante car le degré de cohésion syntaxique qu'ils manifestent est moindre par rapport aux pseudo-clivées précédemment examinées (types 1 et 2). Ce point de vue a été notamment défendu par Blanche-Benveniste (2010b) et par Hopper & Thompson (2008: 102), pour lesquels «one could not convincingly speak of a construction in which two clausal elements are grammatically combined».

Les types 3 et 4 se distinguent par l'absence de certains morphèmes.

3.3.1. Type 3 : absence de *que*

Avec trois exemples recensés, ces réalisations demeurent marginales ; cf. (17, 53) et l'exemple suivant :

- 54) *et même moi ce qu'il y a c'est comme j'étais ici avant j'avais déjà / des, 0 / amis à l'extérieur* (oral, Corpaix, 47)¹⁵

L'intégration syntaxique entre les deux parties de la structure n'est que partielle, si on la compare aux pseudo-clivées prototypiques : la forme verbale *c'est* est bien présente, mais l'absence de *que* provoque une rupture de sous-catégorisation qui empêche de considérer que *y avoir* entretient une relation de dépendance (micro-)syntaxique avec la séquence placée après *c'est*. Entre la séquence *ce que* qui initie la structure et la construction verbale placée après *c'est*, on n'observe pas le phénomène de double instanciation de la valence qui est une caractéristique grammaticale centrale des structures pseudo-clivées (Blanche-Benveniste, 2010b : 207). Hopper & Thompson (2008 : 102) relèvent pour l'anglais des énoncés comparables, dans lesquels « the wh-clause is followed by a whole finite clause, not a noun phrase, an infinitive clause, or a finite nominal clause ».

3.3.2. Type 4 : absence de *c'est que*

Les occurrences de ce type totalisent 16% de l'ensemble de nos données ; cf. (18, 19) et les exemples :

- 55) *ce qu'il y a eu il y a quelques années il y a eu une grande mode parce que il y avait le film euh les choristes qui est sorti* (oral, Ofrom, 3)

- 56) L3 : *il y avait pas des des chansons ou des des slogans qui qui étaient repris*
L1 : *non non ce qu'il y avait il y avait des manifestations évidemment chaque parti faisait leur manifestations dans le dans les quartiers dans les rues de tout ça oui* (oral, Corpaix, 12)

Aucun marqueur n'étant présent, la relation qui s'instaure entre les deux séquences est de nature purement parataxique. Comme le relève Blanche-Benveniste (2010b : 210), « la cohésion ne repose pas

15 En prononciation rapide, la distinction entre « c'est comme » et « c'est que comme » n'est évidemment pas garantie, si bien qu'on ne peut pas exclure une erreur dans la transcription de cet exemple.

sur des relations syntaxiques mais seulement sur la prosodie (ou la ponctuation) et des vraisemblances de regroupements sémantiques». L'absence de lien grammatical est également souligné par Hopper & Thompson (2008: 103) pour des exemples anglais similaires: «the talk continues without any single clause that would tie it grammatically or referentially to the wh-clause».

Conclusion

L'étude des structures en *ce qu'il y a* nous a amenés à différencier 4 types de constructions dont les deux premiers, *ce qu'il y a c'est* et *ce qu'il y a de ADJ*, relèvent du pseudo-clivage, même si on a affaire à des types valenciels spécifiques. Ces deux structures ont en commun de se réaliser invariablement avec une *Que-C*. En effet, les réalisations nominales ou pronominales de l'objet de *y avoir* (*ce soir ce qu'il y a c'est un bon film*, *ce qu'il y a de bien c'est le jardin*) sont absentes de notre corpus de 7 millions de mots: *il y a*, dans son emploi existentiel / locatif, ne se prête pas au pseudo-clivage.

La description de ces 4 types ne peut se faire de façon homogène: les deux premiers, très majoritaires dans le corpus (80% des exemples) peuvent se décrire en microsyntaxe, comme engageant des relations de dépendance entre le verbe *y avoir* et la *Que-C*; en revanche les 2 autres types, macrosyntaxiques, ont un degré moindre de cohésion syntaxique (avec des effets de parataxe) et sont minoritaires (20% des cas).

Les deux premiers types, pseudo-clivés, ne véhiculent pas le même sens. Quand le verbe apparaît dans la structure *ce qu'il y a c'est que* (ex: *ce qu'il y a c'est que mon portefeuille il est pas extensible*), il contribue régulièrement à introduire dans la trame discursive un évènement perturbateur, alors que dans la structure en *de + ADJ* (ex: *Mais ce qu'il y avait d'étonnant dans cet arc-en-ciel, c'est qu'il possédait une huitième couleur, la couleur noire.*), il annonce une évaluation (positive ou négative) orientée par le sémantisme de l'adjectif. On a pu aussi observer que les emplois pseudo-clivés avec adjectif (à l'oral et à l'écrit) sont plus fréquemment attestés avec *être* qu'avec *y avoir* (*ce qui était étonnant c'est [...]*).

Bibliographie

- APOTHELOZ D. (2008), À l'interface du système linguistique et du discours: l'exemple des constructions identificatives (e.g. pseudo-clivées), in Bertrand O., Prévost S., Charolles M., François J. & Schnedecker C. (éds), *Discours, diachronie, stylistique du français. Études en hommage à Bernard Combettes*, Berne, Peter Lang, 75-92.
- APOTHÉLOZ D. & ROUBAUD M.-N. (2015), Constructions pseudo-clivées, *Encyclopédie Grammaticale du Français*, <http://encyclogram.fr/util/liste.php>.
- ATTAL P. (1994), Ce n'est pas que, non que, *LINX* 5, 235-250.
- BICHARD M. (1999), Plaidoyer en faveur d'un mal-aimé. Étude morphosyntaxique de «il y a» en français contemporain, *L'information grammaticale* 80, 1, 49-52.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (1982), Examen de la notion de subordination, *Recherches sur le français parlé* 4, 71-115.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2010a), avec la collaboration de MARTIN P. pour l'étude de la prosodie, *Le français. Usages de la langue parlée*, Louvain/Paris, Peeters.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2010b), Les pseudo-clivées et l'effet deux points, in Béguelin M.-J., Avanzi M. & Corminboeuf G. (éds), *La Parataxe. Structures, marquages et exploitations discursives*, t. II, Berne, Peter Lang, 185-217.
- BLANCHE-BENVENISTE C., BILGER M., ROUGET C., VAN DEN EYNDE K. & MERTENS P. (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & WILLEMS D. (2007), Un nouveau regard sur les verbes «faibles», *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, t. CII, Fasc. 1, 217-254.
- CHEVALIER J.-C. (1969), Exercices portant sur le fonctionnement des présentatifs, *Langue française* 1, 82-92.
- CHEVALIER J.-C., BLANCHE-BENVENISTE C., ARRIVÉ M. & PEYTARD J. (1988), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- CONTI V. (2017), Autour du clivage et de phénomènes apparentés en français contemporain: le cas des structures en *j'ai X qui*, Thèse de Doctorat, Université de Neuchâtel.
- CRESTI E. (1999), Force illocutoire, articulation *topic/comment* et contour prosodique en italien parlé, *Faits de langue* 13, 168-181.

- GREVISSE M. (1991¹²), *Le bon usage, Douzième édition refondue par André Goosse*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot.
- HOPPER P. & THOMPSON S. (2008), Projectability and clause combining in interaction, in Laury R. (ed.), *Crosslinguistic Studies of Clause Combining: The Multifunctionality of Conjunctions*, Amsterdam, John Benjamins, 99-124.
- LAGAE V. & ROUGET C. (1998), Quelques réflexions sur les relatives prédicatives, in Bilger M., Van den Eynde K. & Gadet F. (éds), *Analyses linguistiques et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Louvain/Paris, Peeters, 313-325.
- LE GOFFIC, P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MULLER C. (1999), La thématization des indéfinis en français: un paradoxe apparent, in Guimier C. (dir.), *La thématization dans les langues*, Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997, Wien, Peter Lang, Sciences pour la communication, 53,185-199.
- ROTHENBERG M. (1979), Les propositions relatives prédicatives et attributives: problème de linguistique française, *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 74, 351-395.
- ROUBAUD M.-N. (2000), *Les Constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion.
- TAMINE-GARDES J. (1986), Introduction à la syntaxe (suite): les présentatifs, *L'Information Grammaticale* 29, 34-36.
- VAN DEN EYNDE K. & MERTENS P. (2003). La valence: l'approche pronominale et son application au lexique verbal, *Journal of French Language Studies* 13: 1, 63-104.